

## **Conseil Municipal du 8 avril 2015**

### **Compte rendu**

**PRESENTS** : Michèle BEUZIT, Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, Aurélien LE GUILCHER, Vanessa ROUSVOAL, Morgane LEGLAND, Jörg TWARZ, Guillaume GERARD, Ghislaine PORCHER

Le conseil municipal s'est réuni à 15 heures 30 pour examiner les comptes de l'année passée et voter celui de cette année sous la présidence de Michèle BEUZIT, Maire et en présence de Mr Gilbert CHAPALAIN, Trésorier.

### **COMPTE DE GESTION 2014 (adopté à l'unanimité)**

Considérant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Percepteur est identique au compte administratif, le Conseil Municipal, l'approuve à l'unanimité.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 (adopté à l'unanimité)**

Commune :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 237 477,29 € et les recettes à 376 322,03 €.

Résultat de l'exercice excédent de 138 844,74 €

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 178 763,61 € et les recettes à 117 033,84 €

Résultat de l'exercice déficit de 61 729,77 € à ajouter au report positif de 2013 (19 985,02 €) soit le cumul déficit de 41 744,75 €

\*\*\*\*\*

Service d'eau :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 6 397,24 € et les recettes à 23 030,24 €.

Résultat de l'exercice excédent de 16 633,00 €

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 12 836,55 € et les recettes à 26 911,70 €

Résultat de l'exercice excédent de 14 075,15 € à ajouter au report positif de 2013 (41 674,39 €) soit le cumul excédent de 55 749,54 €

\*\*\*\*\*

Assainissement :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 27 876,80 € et les recettes à 28 502,84 €.

Résultat de l'exercice déficit de 626,04 € à ajouter au report négatif de 2013 (516,71 €) soit le cumul excédent de 109,33 €

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 12 022,95 € et les recettes à 16 838,88 €

Résultat de l'exercice excédent de 4 815,93 € à ajouter au report positif de 2013 (31 334,94 €) soit le cumul excédent de 36 150,87 €

\*\*\*\*\*

Commerce :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 1 057,83 € et les recettes à 1 750,00 €.

Résultat de l'exercice excédent de 692,17 €

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 150 942,38 € et les recettes à 163 436,52 €

Résultat de l'exercice excédent de 12 494,14 € à ajouter au report négatif de 2013 (310 493,71 €) soit le cumul déficit de 297 999,57 €

\*\*\*\*\*

## **AFFECTATION DES RESULTATS 2014**

Budget Commune :

Excédent de 138 844,74 € (Affectation de la somme de 97 099,99 € en report au BP 2015 à la section de fonctionnement en recette et de la somme de 41 744,75 € à la section d'investissement en recette)

Budget Service d'Eau :

Excédent de 16 633,00 € (Affectation de cette somme de 8 633,00 € en report au BP 2015 à la section de fonctionnement en recette et de la somme de 8 000,00 € à la section d'investissement en recette)

Budget Assainissement :

Excédent de 109,33 € (Affectation de cette somme en report au BP 2015 à la section de fonctionnement en recette)

Budget Commerce :

Excédent de 692,17 € (Affectation de cette somme en report au BP 2015 à la section de fonctionnement en recette)

## **BUDGET PRIMITIF 2015 (adopté à l'unanimité)**

Commune : En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 361 637,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 246 368,00 €

Principaux investissements :

- Effacement des réseaux aériens BT, EP et FT rue du Lannec, Rue du Fournil, Rue de Bel Air et Impasse Pors an Touch,
- Programme voirie (en attente du lancement de l'appel d'offres)
- Projet d'aménagement du Bourg actuellement étudié par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) mis en place par le Conseil Départemental du Finistère.

Service d'eau :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 30 396,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 97 562,00 €

Assainissement :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 26 636,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 52 001,00 €

Commerce :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 3 692,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 304 401,00 €

Pour l'équilibre du budget, le conseil autorise Mme le maire à négocier et contracter un emprunt de 250 000 €.

## **TAUX D'IMPOSITIONS**

Les élus décident de ne pas augmenter les taux d'impositions qui restent les suivants (stables depuis 1993) :

Taxe Habitation 12,72 %

Taxe Foncier Bâti 18,44 %

Taxe Foncier non Bâti 40,00 %

Ces impôts rapporteront un produit de 100 215 €.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS**

La commune projette de poursuivre l'aménagement esthétique du Bourg, en effectuant une dernière tranche de travaux par l'effacement des réseaux aériens existants basse tension, éclairage public et télécommunications : Rue du Lannec, Rue du Fournil et Impasse de Pors an Touch

L'estimation des dépenses se monte à 267 028,51 € HT soit 320 434,21 € TTC  
Le financement prévisionnel sera assuré par le SDEF pour 66 932,25 €, par le Comité Territorial du secteur de Plougonven pour 127 398,37 € et la participation de la commune pour 78 698,83 €.

Accord des conseillers.

### **TRAVAUX DE VOIRIE**

Le programme 2015 prévoit la voirie définitive du Hameau de Goarem Vras (nouveaux logements locatifs) et la route de Glaharé, Mr Christophe SCHITZ-ROUARD du service travaux de Morlaix Communauté a estimé la dépense : Montant HT 84 500 €.

Lancement de la consultation d'entreprises ce mois-ci.

### **AFFERMAGE EAU POTABLE**

Le contrat d'affermage avec la Saur arrive à terme le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Monsieur Denis BARON, cabinet de conseil et d'assistance, a été contacté pour connaître les modalités de la mise en place d'une délégation de service public d'eau potable, si il intervient sa prestation sera facturée 3 500 € HT

Remise aux conseillers d'un document qui récapitule le déroulement de la procédure.

Le Conseil décide de désigner les membres de la commission d'ouverture des plis, qui se compose de :

Présidente : Michèle BEUZIT

Titulaires : Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN

Suppléants : Morgane LEGLAND, Aurélien LE GUILCHER, Ghislaine PORCHER

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Proposition de promotion interne par création d'un poste d'agent de maîtrise acquit par ancienneté en remplacement d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du CDG 29.

Accord du Conseil.

### **Dégrèvement Redevance Assainissement**

Mme Marguerite ROLLAND sollicite un dégrèvement sur la redevance d'assainissement 2014 après à une fuite d'eau.

Le conseil décide de lui appliquer un dégrèvement sur la consommation d'eau :

Facture établie le 20 février 2015 : 195,14 €

Montant de la nouvelle facture : 127,56 € soit une réduction de 67,58 €